

22 juin 2016

Le Pingouin, N°6

La newsletter du Collectif des Associations Citoyennes, qui avance sur la banquise

Malgré les conditions très difficiles, le Pingouin avance sur la banquise, engrange de la nourriture dans son bec généreux pour nourrir ses petits. Il vit et grandit grâce à la solidarité du groupe. **Cette lettre mensuelle apporte aux membres et sympathisants actifs du CAC, en temps réel, quelques informations sur la vie du réseau, l'action citoyenne et sur des thèmes de fond ou d'actualité.** Un lien permet d'accéder à la source de l'information et la consulter dans son intégralité.



Soutenez le Collectif !

Le CAC développe de multiples actions au service des associations citoyennes pour résister et construire sur le terrain des alternatives. Pour continuer à apporter des analyses, alertes, faire connaître les actions porteuses d'espoir, nous avons besoin de votre soutien. **Soutenir le CAC est un geste essentiel**

> Téléchargez le [bulletin d'adhésion ici](#) >> [Faire un don](#)

Adhérez en ligne > [Individuel](#) >> [Personne morale](#)

[liens [Charte](#), [statuts](#)...du CAC]

L'action du collectif

Rencontres du CAC à Rennes (5 au 7 juillet) : programme et inscriptions

Les rencontres du CAC approchent, du 5 au 7 juillet à Rennes. Elles seront l'occasion de prendre du recul pour réfléchir aux fondements de l'engagement associatif, de l'intérêt général et du bien commun dans un contexte qui invite au repli sur soi. Elles permettront également de travailler sur les chantiers de la mobilisation et de tracer les perspectives et des convergences avec la participation de nombreux réseaux de Bretagne et de différentes régions. Pour voir le **programme c'est ICI**. On compte déjà une cinquantaine d'inscrits. Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, il est temps de s'inscrire avec le [bulletin d'inscription ici](#)

Du renfort au CAC : arrivée de Jean-Baptiste Jobard

L'équipe permanente du CAC reçoit le renfort de Jean-Baptiste Jobard, après l'appui temporaire qu'a apporté Philippe Berthelot au premier trimestre 2016. Il assurera un travail de coordination générale avec Isabelle, chargée de la coordination organisationnelle. Jean-Baptiste sera présent aux journées d'été de Rennes, ce qui permettra à chacun des participants de faire sa connaissance. Son parcours antérieur l'a amené à diriger plusieurs structures associatives, notamment MESH (spécialisé dans l'accès à la musique pour les personnes en situation de handicap) et depuis 8 ans, le réseau Pince Oreilles (réseau des musiques actuelles en Seine-et-Marne). Il est membre du conseil d'administration de l'UFISC, et a également fait partie en 2015 des créateurs du CLAC 77 (Collectif Local des Associations Citoyennes de Seine-et-Marne). Son arrivée permettra de donner une nouvelle impulsion à l'organisation des groupes locaux.

Le livret sur les SIB* « Quand le social finance les banques et les multinationales » est paru. A acheter en nombre pour le diffuser largement

Après avoir annoncé il y a un an qu'il ne donnerait pas suite à ce projet, le gouvernement a lancé le 15 mars 2016 un appel à projets pour expérimenter la mise en place de Contrats à Impact Social (CIS), déclinaison à la française des « Social Impact Bonds »* (SIB). Depuis lors, différentes administrations de l'État démarchent des collectivités, des fondations, des établissements publics et des grandes associations afin de mettre en place ces CIS/SIB, à partir d'arguments et d'exemples extrêmement fragiles. Cette opération sert de justification à la poursuite de la baisse des financements publics. Afin de mettre en garde les différents acteurs et de les éclairer, le Collectif des associations citoyennes vient de publier une brochure de 32 pages, en partenariat avec le Collectif Avenir Éducs et le Collectif pour une éthique du travail social, qui est tirée à plus de mille exemplaires. Il est possible d'acheter ces brochures pour les rediffuser. En effet, **pour que ce travail trouve une large audience, il est indispensable que chaque réseau ou association démultiplie cette campagne et organise à son niveau une large diffusion de l'information.** Pour favoriser cette large diffusion, la brochure est vendue au prix coûtant de 2 €. Voir l'information et le [bulletin de commande sur notre site ICI](#).

La nouvelle cartocrise-associative 2016

En 2015, le CAC lançait la Cartocrise associative, une carte rendant visible les tendances de l'évolution des financements communaux envers les associations. Celle-ci est reprise cette année sous la forme d'un **site dédié**. Réalisée avec les informations et recherches de bénévoles et d'autres réseaux et associations, elle donne une vue d'ensemble de la réalité des difficultés associatives, liées en partie aux baisses de dotations de l'Etat. Ce travail n'a pas vocation à être exhaustif, mais vise à recueillir suffisamment d'exemples pour montrer les grandes tendances en cours. Vos retours, commentaires, compléments sont attendus ! [VOIR ICI](#)

Spécial CETA-TAFTA

Il a paru utile de mettre le focus sur les 2 projets d'accord TAFTA et CETA. En effet, depuis quelques temps, le gouvernement français fait mine de s'opposer au TAFTA. Mais pour l'instant, c'est largement de la comédie et seule la poursuite de la mobilisation pourrait le contraindre à un retrait, ce qui est possible. C'est d'autant plus de la comédie que les mêmes "responsables" disent le plus grand bien du CETA, projet d'accord entre l'UE et le Canada, qui est pourtant à la fois le petit cousin du TAFTA, son cheval de Troie, et celui qui risque d'être signé en premier, peut-être dès cette année. Au même titre que TAFTA, le CETA/AECG est un accord commercial et d'investissement dont les négociations se sont déroulées dans une parfaite opacité, qui introduit les mêmes outils et des règles très voisines.

Une analyse rigoureuse de TAFTA, CETA, TISA, APE

Jean Gadrey donne, dans son blog, la parole à Lionel Pélisson, jeune économiste qui nous fournit une analyse très éclairante des différents traités en préparation. Lionel Pélisson analyse de façon simple et précises les principales dispositions des traités, en montrant que ceux-ci se désintéressent de tous les enjeux fondamentaux du millénaire (ressources, pollution, emploi, santé, fertilité des sols, inégalités, démocratie), avec des objectifs on ne peut plus clairs : instituer une justice parallèle où la rentabilité prime sur le contrat social local ; renforcer toujours plus la protection de la propriété privée, des investissements, des patrimoines et donner un cadre indépassable à la mainmise des 1% et au creusement des inégalités ; éliminer les barrières non-tarifaires (BNT), c'est-à-dire toutes les normes sanitaires, sociales, environnementales mises en place par les Etats qui peuvent freiner le commerce. Voir l'analyse sur le [blog « alternatives économiques » de J Gadrey](#).

CETA : Le Collectif écrit au Premier ministre

Dans une lettre d'alerte envoyée au Premier ministre, à plusieurs ministres et à l'ensemble de parlementaires, Jean-Claude Boual, président du CAC, dénonce l'intention du gouvernement de s'apprêter à proposer la ratification du traité sur le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et le Canada (CETA), alors que la société française n'a jamais débattu de ce traité, et que son application provisoire serait un véritable déni démocratique. La décision de ratifier ou de ne pas ratifier le traité UE/Canada ne peut se faire en catimini compte tenu des implications concrètes sur la vie quotidienne des citoyens français. La lettre énonce les nombreuses questions qui subsistent et sont inacceptables pour les citoyens. [Pour voir les lettres sur notre site ICI](#).

Manifestation européenne contre le CETA le 20 septembre à Bruxelles

Le 20 septembre, les organisations belges opposées aux traités internationaux en préparation donnent rendez-vous à l'ensemble des organisations européennes pour demander l'arrêt des négociations. « Nous avons besoin de traités internationaux, mais des traités très différents pour lutter contre l'évasion fiscale, le dumping social, le changement climatique, et donner plus de pouvoir aux multinationales ». [Voir ICI : Lancement Campagne belge - STOP TTIP & CETA](#).

Agir contre l'inacceptable

Mobilisation pour la Prévention spécialisée dans les Yvelines face au chaos et au mépris du conseil départemental

Dans une déclaration commune, 27 organisations (associations, syndicats, partis politiques, collectifs de citoyens) dénoncent le chaos et le mépris dont fait preuve le conseil départemental des Yvelines en organisant la destruction systématique de la prévention spécialisée dans ce département, alors que le gouvernement déclare que la prévention spécialisée est une nécessité et devient une obligation au niveau de la politique gouvernementale. Le conseil départemental confie l'ensemble des actions à une association parapublique dont tous les responsables sont membres du parti des Républicains. L'argument financier mis en avant est extrêmement fragile quand dans le même temps le département vote une subvention de 700 000 € pour un tournoi de golf.... [Voir l'ensemble du texte ICI](#).

Les associations citoyennes et la mobilisation sociale :

Une bataille décisive est actuellement menée par un ensemble de forces syndicales, politiques et associatives et par de nombreux citoyens pour s'opposer à la loi travail et à la remise en cause des libertés publiques, mais plus encore pour s'opposer au nouveau « modèle social » qui banalise la corruption, financiarise la société, multiplie les inégalités, précarise les salariés et exclut les chômeurs. Les associations citoyennes en font l'expérience avec la réduction des financements publics

et la mise en place des financements privés. C'est pourquoi le CAC a appelé à participer à la manifestation du 14 juin, à faire échec à la mise en place des "Social Impact Bonds" (SIB) et à demander le maintien des dotations d'État aux collectivités. Cette manifestation a réuni plus d'un million de personnes, et nous avons tous été témoins du caractère responsable et calme de l'immense majorité des manifestants. La négation de cette réalité constitue un mensonge d'État. Les actes de violence isolés et mineurs -que le CAC condamne- ne sauraient en aucun cas justifier l'interdiction de manifester qui constitue une liberté fondamentale. **Le CAC réaffirme sa participation à la mobilisation sociale en cours, et appelle à manifester à nouveau le 23 et le 28 juin, contre la loi travail et contre les SIB, aux côtés de la majorité des syndicats.** Il est encore possible de signer l'appel sur [CE LIEN](#).

Le communiqué « Prenons soin de la démocratie ! » des associations rennaises

Très inquiètes du climat d'affrontement quotidien à Rennes depuis le début des mobilisations contre la loi Travail et de la renégociation de la convention UNEDIC des organisations et associations rennaises ont rédigé ce communiqué le 8 juin en appelant à le signer largement. [Pour lire et signer c'est ICI](#).

Le Kettling

De multiples témoignages ont fait état de nouvelles stratégies policières face aux manifestations de ces derniers jours. Dans un article publié par libération le 3 mai, Agnès Maillard analyse cette stratégie déjà expérimentée au Royaume-Uni, dont décidément le caractère innovant ne se dément pas. Il n'est pas inutile, au-delà de l'indignation légitime, d'analyser en quoi consiste cette stratégie. Et de prendre la mesure de ces pratiques pour l'avenir de la démocratie. Voir [l'article de lundimatin ICI](#).



Réaction au communiqué qu'a signé l'Udes avec les autres syndicats patronaux

L'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) vient de signer le 25 mai 2016 un [communiqué de presse commun](#) avec les organisations patronales du secteur lucratif condamnant les luttes actuelles qui s'opposent aux modifications du droit du travail. On y lit notamment que « *La surenchère actuelle dépasse le cadre acceptable d'un mouvement de contestation. La violence des propos et des actes ne sont pas admissibles. Si la grève est un droit, il y a également un droit de la grève qui ne peut avoir pour seule finalité de semer le désordre.* » 10 organisations de l'ESS, rappelant que celle-ci se caractérise par des principes de gouvernance partagée, de primauté du projet humain sur la seule rentabilité financière, d'attention portée à la solidarité, au développement local et à l'environnement, ont exprimé leur désaccord avec les positions de l'UDES, rappelant que le projet de loi sur le travail ne peut que favoriser la dégradation des conditions de travail. Cet appel, auquel le CAC s'est associé, a déjà reçu plus de 500 signatures individuelles ou d'organisations. Pour s'y associer [lire et signer ICI](#).

Construire

Une nouvelle édition du répertoire national de l'écologie au quotidien, des répertoires locaux en préparation

Le répertoire de l'écologie au quotidien étant épuisé, une nouvelle version actualisée va être publiée prochainement afin d'être disponible pour les rencontres de Rennes et pour les universités d'été. Rappelons que ce répertoire rassemble environ 300 idées d'actions possibles pour lutter contre le changement climatique et pour la transition écologique, beaucoup de ces actions étant en même temps porteuses de citoyenneté, de défense des droits d'éducation populaire. Il est possible de commander cette nouvelle version en utilisant [le bon de commande ci-joint](#).

Plusieurs territoires d'Île-de-France ou d'autres régions ont entrepris d'élaborer des répertoires locaux, qui proposent aux citoyens des actions réalisables dans la proximité. Pour ceux qui souhaitent entreprendre de tels répertoires, vous pouvez prendre contact avec Zoé sur le mail : Zoe.jacquinet@orange.fr

27 juin : premières assises de la vie associative en Seine-et-Marne

Il pleut des mauvaises nouvelles en Seine-et-Marne, en cette triste période de crue, les coups durs pour les associations tombent drus (arrêt pur et simple du financement du Département à Culture du Coeur ou encore risque de disparition de Reso 77...). A l'initiative notamment du [CLAC 77](#), une réaction s'organise : les [premières assises de la vie associative en Seine-et-Marne](#) ont lieu à l'IUT de Lieusaint **lundi 27 juin**. Une centaine de personnes sont déjà inscrites. Après une matinée consacrée à l'état des lieux de la situation, elles travailleront collectivement sur les outils mobilisables (charge des engagements réciproques, circulaires Valls, guide des subventions, etc.), pour rendre les relations associations-collectivités territoriales plus constructives et positives.

Droits culturels : 5^e forum des Lucioles à Grenoble 1^{er} et 2 juillet

Avec la rencontre avec trois des principaux acteurs de la pensée des droits culturels (Jean-Michel Lucas, Patrice Meyer-Bisch, Luc Carton) dans une confrontation unique. Les droits culturels sont désormais inscrits dans la loi. Comment vont-ils s'appliquer ? Quelles responsabilités devons-nous partager ? Quelles conséquences sur les politiques publiques. Point d'étape, de réflexion et de propositions, ce 5^e forum s'inscrit dans une perspective d'action citoyenne et de co-construction des politiques publiques. Voir [Forum des Lucioles N°5 ICI](#).

Des rencontres entre réseaux écologiques pour se connaître et agir ensemble

Un premier séminaire organisé par le CAC en mars pour échanger et réfléchir sur les chemins de la transition a été le point de départ de ce projet de réunion "d'interconnaissance" organisée avec *CAP ou pas cap ?* et *Alternatiba* avec une dizaine de réseaux de l'écologie alternative. Deux rencontres successives ont eu lieu avec une vingtaine de personnes représentant notamment *Alternatiba*, *CAP ou pas cap ?*, le *mouvement des Communs*, le *mouvement des villes en transition*, le *CRID*, *Pouvoir citoyen en marche*, le *collectif pour une transition citoyenne*, les *Colibris*, etc. afin que chacun présente ses actions, son mode d'organisation et sa vision de la transition. Ensuite un débat s'est ouvert sur les constats, les attentes de chacun concernant cette démarche de connaissance et d'échange mais aussi sur les choses qui nous rassemblent et celles qui nous différencient. Ces rencontres reprendront à l'automne. Pour [voir le compte rendu du 18/05/16 cliquez ici](#).

Les remerciements de Ken Loach à Cannes

Le Britannique Ken Loach a obtenu la deuxième Palme d'or de sa carrière, dimanche 22 mai. Le jury du festival de Cannes a récompensé son film *Moi, Daniel Blake*, nouveau réquisitoire contre les injustices sociales. Le film suit le parcours kafkaïen d'un chômeur malade pour toucher des aides. Le cinéaste britannique a profité de la remise du prix pour dénoncer « l'austérité » et les « idées néolibérales ». « Ce monde dans lequel nous vivons se trouve dans une situation dangereuse », a déclaré le réalisateur de 79 ans en recevant son prix. « Ces pratiques néolibérales ont entraîné dans la misère des millions de personnes, de la Grèce au Portugal, avec une petite minorité qui s'enrichit de manière honteuse », a-t-il ajouté, disant « espérer » que se maintienne « un cinéma de protestation, un cinéma qui met en avant le peuple contre les puissants ». [Ecouter l'intervention de Ken Loach](#).

Comprendre

Pour y voir plus clair sur le revenu minimum universel de base

Le revenu minimum universel de base, quelle qu'en soit l'appellation, a fait l'objet de deux théorisations très distinctes et très différentes. Celle proposée par ex. par Philip Van Parijs dans les années 70, qui propose de mettre en place un revenu de base universel d'un montant suffisant pour que chacun puisse choisir ou non de travailler. Cette théorie est ancrée dans une époque particulière, celle de la croyance en une croissance continue et du plein emploi. La deuxième conception a été formulée quelques années plus tard par Milton Friedman. L'ancrage idéologique très différent vise à réduire la complexité bureaucratique de l'Etat providence, à en réduire les dépenses, pour focaliser l'intervention publique vers la réduction de la pauvreté minimale, la protection sociale devant relever de la responsabilité des individus et du marché. [Lire le texte de Bruno Palier](#).

Un rapport du HCVA sur les relations entre associations et intérêt général

Le Haut Conseil à la Vie Associative vient de rendre [un rapport sur les relations entre associations et Intérêt général](#). Ce rapport soulève un débat. D'une part il propose une approche plus ouverte que l'approche strictement économique et précisément fiscale dans laquelle elle était cantonnée jusqu'à présent, et récusé la possibilité pour les entreprises lucratives de revendiquer ce statut. Mais d'autre part, il se situe dans le cadre d'un régime de mise en concurrence des associations où il ne s'appuie que sur les témoignages des grosses associations et considère encore, malgré la circulaire Valls, que toutes les actions relèvent des SIEG. On trouvera sur le site un dossier avec les éléments du débat qui sera abordé aux rencontres de Rennes et à l'automne. [Cliquez ICI](#) pour voir les éléments du débat sur l'intérêt général.

Une analyse de Mars (pour un Mouvement Agricole et Rural Solidaire) pour comprendre la crise laitière européenne

Depuis un an et demi l'Europe laitière s'enfonce inexorablement dans ses propres excédents. Et les remèdes apportés aggravent le mal en soutenant la course au volume aux dépens du prix, alors que c'est l'inverse qu'il faut faire : réduire un peu les volumes pour faire remonter fortement les prix. Depuis début juin 2016, enfin, une certaine mobilisation politique est en œuvre. Un rapport du Parlement Européen tout comme les trois ministres de l'agriculture du triangle de Weimar (France, Allemagne et Pologne), interpellent la Commission, pour qu'elle fasse des propositions de régulation temporaire de la production laitière et pour débloquer de nouveaux moyens pour sortir de la crise. Ce qui est en jeu, c'est bien l'avenir d'une multitude d'éleveurs familiaux. L'analyse lumineuse de Mars montre comment cette crise résulte d'une double erreur de prévision de la commission et de son incapacité à raisonner en termes de régulation. [Voir l'article en lien ICI](#).

Vous pouvez aussi participer à Mars, excellent lieu de réflexion sur l'agriculture en envoyant un message à joseph.racape@free.fr

Agenda, livres et documents

Lille, 24 juin à 12h : Financements des associations : continuité ou rupture ?

Le 24 juin de 12h à 17h, la MRES propose aux associations un temps de partage et d'échanges autour des questions : « Financements des associations : quelles continuités ou ruptures dans les politiques publiques ? Que penser des Contrats à Impact Social (Social Impact Bonds) ? » (23 rue Gosselet 59000 LILLE). Les 2 premières heures seront consacrées à un partage d'informations sur les décisions politiques prises, chaque association étant invitée à apporter ces informations, avant d'aborder l'après-midi un temps d'information sur les Social Impact Bonds et l'analyse critique que peut en faire le collectif des associations citoyennes. [Précision et inscriptions ICI](#).

Journée de travail nationale sur les SIB le 23 septembre à Malakoff

Retenez dès à présent la date, nous reviendrons dans le prochain Pingouin sur l'organisation de cette journée qui se déroulera à Malakoff (92), et qui aura pour objectif de dégager des propositions concrètes.

« Demain » sort en DVD

Après un César et plus d'un million d'entrées, le film « Demain » sort en DVD ! En bonus, vous découvrirez 27 minutes de supplément : 5 scènes inédites et le clip musical Tomorrow de Frederika Stahl. Prix 19 €. [Pour commander le DVD](#).

Bloctel, la liste anti démarchage téléphonique, est entrée en service le 1^{er} juin

Si vous êtes excédés par les publicités téléphoniques, vous avez désormais un moyen de vous défendre, car la loi du 17 mars 2014 est désormais en application. Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours. Le consommateur est protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription. [Voir ICI](#).

Le tour de France des alternatives monétaires

En juin-juillet 2016, Alternatives Economiques organise **la première édition du tour de France des alternatives monétaires** avec la coopération du [Mouvement Sol](#) et à l'occasion de la sortie du Dossier d'Alternatives Economiques « [Réinventer la monnaie](#) ». Pendant **2 mois, plus de 20 collectifs** de monnaies locales et complémentaires vous proposent **une trentaine d'événements dans toute la France** (et en Suisse !). [Voir sur SOL plus d'informations](#).